

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE DZENG



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

DZENG COUNCIL

09 JUIN 2025
 DECISION N° A...../ D/C-DZENG/SG/2025 DUPORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER
 D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009
 AONO/CDZENG/CIPM/2025 DU 22 AVRIL 2025 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE
 COMMUNALE CARREFOUR KOMASSI-NKOLBEMBE-Oبان-DZANDOUAN LONGUEUR (10KM),
 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/48 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** La circulaire N°00013995/c/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2025 ;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** le dossier d'appel d'offres du dossier d'appel National ouvert en procédure d'urgence N°009 AONO/CDZENG/CIPM/2025 du 22 Avril 2025 pour la réhabilitation de la route Communale Carrefour KOMASSI-NKOLBEMBE-Oبان-DZANDOUAN longueur (10km) ;
- Vu** La proposition d'attribution n° 29 /L/CIPM-DZENG/ 2024 du 05/05/2024 par le Président de la Commission de Passation Interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** le décret N°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel Ledoux ENGAMBA, Administrateur Civil Principal aux Fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;
- Vu** L'arrêté N°000148/A/MINIDENEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECIDÉ :

Article 1er: L'Appel d'Offres National ouvert dossier d'appel d'offres national ouvert N°009 AONO/CDZENG/CIPM/2025 du 22 Avril 2025 pour la réhabilitation de la route Communale Carrefour KOMASSI-NKOLBEMBE-Oبان-DZANDOUAN longueur (10km), Département du Nyong et So'o, Région du Centre (en procédure d'urgence) :

Est attribué à **GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP 34624 Yaoundé** téléphone : 699238560, pour un montant TTC de **64 984 095** (Soixante Quatre Millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille quatre-vingtquinze Francs CFA) pour une durée de Quatre (04) mois calendaires.

Article 2: La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MNTP ;
- Préfet/NS
- ARMP
- MINFI
- MIMMAP N/S
- Président CIPM
- Intéressé
- Archives

